

EXPERT-COMPTABLE

MBTP VITA CO

La complémentaire santé pour les entreprises du BTP



MBTP

LA MUTUELLE
QUI PREND SOIN DU BTP

MBTP VITA CO

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE DÉDIÉE AU ENTREPRISES DU BTP

MBTP propose une assurance **complémentaire santé collective**, modulaire et responsable à adhésion obligatoire, spécialement conçue pour les **entreprises du BTP**. Elle répond aux besoins de vos clients, à leurs obligations sociales et aux attentes de leurs salariés.

14 NIVEAUX DE GARANTIES

Vos clients ont la possibilité de choisir leur contrat de complémentaire santé parmi **14 niveaux de garantie**. Ce qui leur permet d'avoir accès à des **garanties personnalisées** qui répondent aux besoins de leurs salariés ainsi qu'au budget santé de l'entreprise. Les garanties sélectionnées seront identiques pour tous les salariés d'un même contrat. Chaque niveau couvre les frais de santé restant après la prise en charge partielle de la Sécurité Sociale (ticket modérateur) des garanties obligatoires :



SOINS COURANTS



PHARMACIE



OPTIQUE



DENTAIRE



AIDES AUDITIVES

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Afin d'accompagner ses adhérents dans toutes les étapes de vie, MBTP leur offre la possibilité d'avoir accès à des prestations complémentaires, prises en charge selon leur niveau de garanties :



PRÉVENTION

- Professionnels de santé non pris en charge par la Sécurité Sociale (ostéopathe, diététicien...)
- Sevrage tabagique (gommes à mâcher, patchs anti-tabac...)



MATERNITÉ

- Allocation maternité
- Fécondations In Vitro (FIV)
- Amniocentèse non pris en charge par la Sécurité sociale



ALLOCATION

- Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale et limitée au reste à charge
- Complément équipements post cancer

TARIFS ET COTISATIONS

L'entreprise peut choisir entre 2 types de cotisations :

Cotisation familiale

"uniforme" pour les entreprises de plus de 5 salariés

Cotisation différenciée

"isolé|duo|famille" ou "isolé|famille"

DES AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX

Les contributions patronales sont exonérées de charges sociales⁽¹⁾.

(1) Dans les limites et conditions des articles L242-1 et D242-1 du Code de la Sécurité sociale et de l'article 39 du CGI et selon la fiscalité en vigueur.

Nous nous engageons à améliorer le quotidien de vos clients et de leurs salariés couverts par un contrat MBTP VITA CO en mettant à leurs disposition un panel de services complémentaires.

POUR VOS CLIENTS



L'espace digital entreprise

Personnalisé et sécurisé pour simplifier les démarches en toute autonomie. Depuis l'espace adhérent sur mutuelle-mbtp.com, il est possible d'effectuer une grande partie des démarches administratives :

- gestion des salariés : affiliation, radiation, gestion de leurs bénéficiaires ;
- consultation et impression des barèmes de garanties ;
- consultations des paramètres de cotisations ;
- suivi des demandes et modification des informations bancaires.



Un partenaire prévention

Notre partenaire, la Fondation du BTP, propose des formations spécialement conçues pour répondre aux attentes des professionnels du BTP : le risque routier, les addictions, etc.

POUR LEURS SALARIÉS

TIERS PAYANT

Le dispositif almerys évite l'avance des frais de santé.

TÉLÉTRANSMISSION

Ce service permet la **transmission directe des informations** entre la CPAM⁽²⁾ et la MBTP.

ESPACE ADHÉRENT

Disponible **24h/24 et 7j/7** l'espace adhérent offre des **services personnalisés**.

APPLI MOBILE

100% gratuite et accessible à chaque adhérent MBTP.

(2) Caisse primaire d'assurance maladie.

LES SERVICES D'ASSITANCES



La mutuelle MBTP a à cœur d'accompagner et de soutenir ses adhérents à chaque étape de leur vie. Pour mieux vous protéger au quotidien, elle propose, en partenariat avec Filassistance, **MBTPlus** : une garantie d'assistance couvrant diverses situations, qu'il s'agisse de soutien en cas d'hospitalisation, d'aide aux aidants, d'accompagnement psychologique ou encore de services à domicile. **Un dispositif pensé pour alléger les imprévus et vous offrir plus de sérénité.**

Action sociale

Résolument solidaire, la mutuelle MBTP accompagne ses adhérents dans leur quotidien et en cas de coup dur. **MBTP dispose d'un fonds social qui permet d'accorder à ses adhérents, sous certaines conditions, un secours exceptionnel** pour répondre à leurs besoins sociaux urgents (retard de loyer, dépense imprévue, difficultés ponctuelles liées à un accident, à une séparation ou à un handicap...).



À VOS CÔTÉS, POUR CONSTRUIRE VOTRE PROTECTION SOCIALE

MBTP incarne depuis 1928, date de création de la Mutuelle du Bâtiment et des Travaux Publics du Nord, des **valeurs de proximité, d'accompagnement et de solidarité** qu'elle a su maintenir lors du rapprochement avec la MBTP du Sud-Est pour devenir définitivement MBTP en 2017.

Reconnue pour sa **connaissance fine des spécificités du secteur du BTP et experte en relation client**, elle a su construire un rapport de confiance avec les entreprises, les particuliers actifs et retraités ainsi que les TNS issus du bâtiment et des travaux publics.

Fidèle à l'esprit mutualiste et engagée pour l'accès au bien-être social, mental et physique de chacun, MBTP a pour vocation de permettre une prise en charge appropriée des dépenses de santé de ses adhérents grâce à des contrats adaptés à leurs besoins.

« MBTP est une mutuelle à taille humaine, proche de ses adhérents sur une relation de proximité. Notre expertise nous permet de proposer des solutions adaptées aux besoins du secteur. »

Guillaume LACOUR,
Directeur MBTP



MBTP en chiffres

1928

date de création de la MBTP Nord avant la fusion avec la MBTP Sud Est

1 688

entreprises adhérentes aux valeurs mutualistes

+ de 60 000

personnes protégées

440 %

ratio de Solvabilité 2 MBTP SE

47 M €

cotisations encaissées

CONTACTEZ-NOUS



07 62 55 74 25



expert-comptable@mutuelle-mbtp.com



5 rue Jean-Marie Chavant
69369 LYON CEDEX 7



mutuelle-mbtp.com

